L'insertion sur le marché du travail est essentielle pour favoriser l'innovation, la croissance économique et le bien-être social. Tous les établissements d'enseignement supérieur à travers le monde sont confrontés au même problème : trouver le bon équilibre entre les besoins spécifiques du marché du travail et les compétences génériques.

Taux de chômage des diplômés universitaires, 2007

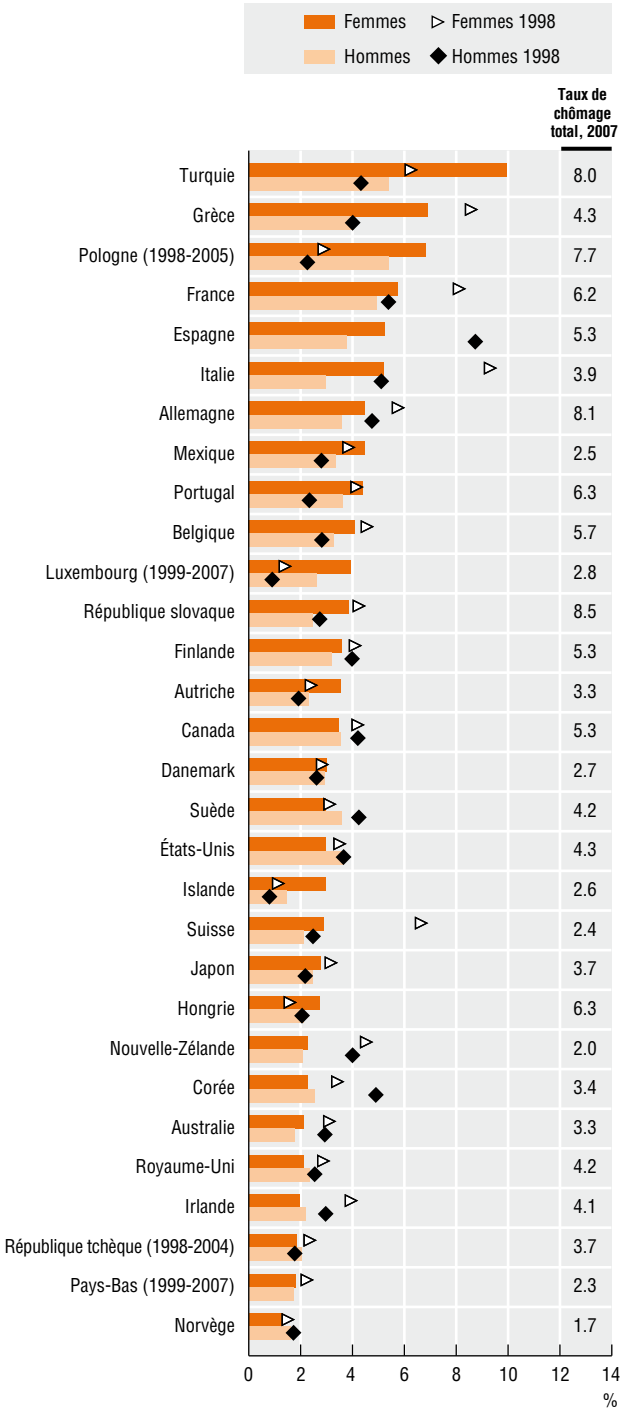

Source : OCDE (2009b), *Science, technologie et industrie – Tableau de bord de l'OCDE 2009*, OCDE, Paris.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/835373004272

LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne dans les pays de l'OCDE, 25 % environ des personnes non diplômées de l'université occupent des postes de dirigeant, de spécialiste ou de technicien.

(Base de données sur les niveaux d'éducation de l'OCDE, 2009.)

Le taux de chômage recule lorsque le niveau d'instruction s'élève pour les hommes comme pour les femmes, mais des différences persistent entre les sexes. Dans la plupart des pays, le taux de chômage des femmes diplômées de l'université est plus élevé que celui des hommes à diplôme égal. Dans certains pays, il est même supérieur au taux de chômage national.

Le passage vers un emploi stable peut prendre plusieurs années et l'adéquation entre niveau d'instruction et poste occupé n'est pas parfaite. Le taux de chômage des titulaires de doctorat en sciences humaines est généralement supérieur à celui d'autres disciplines.

Une analyse de la composition des emplois en fonction des professions exercées et du niveau d'éducation montre une différence entre l'offre et la demande d'employés hautement qualifiés dans la plupart des pays.

L'intérêt pour des postes et des carrières dans la recherche est essentiel pour l'innovation. Les titulaires de doctorat sont satisfaits de leur situation, mais moins en ce qui concerne les salaires, les avantages, la sécurité de l'emploi ou les possibilités d'avancement. L'insatisfaction semble plus prononcée chez les femmes. Les données sur leurs revenus montrent que dans la majorité des pays pour lesquels on dispose de données, les titulaires de doctorat sont mieux payés lorsqu'ils ne travaillent pas en tant que chercheurs, notamment en dehors des entreprises.

Définitions

Un *poste hautement qualifié* est un emploi qui, dans la Classification internationale type des professions (CITP-88), est classé comme CITP1 (législateurs, cadres supérieurs, dirigeants), CITP2 (spécialistes) et CITP3 (techniciens et professions associées).

L'indice entre le poste occupé et le niveau d'instruction à l'échelle nationale est calculé comme suit :

$$\left| \left[\left(\frac{\textit{Nombre d'individus hautement qualifiés selon la profession}}{\textit{Nombre d'individus hautement qualifiés selon l'éducation}} \right) \times 100 \right] - 100 \right|$$

Offre et demande d'employés hautement qualifiés, 2009

Employés dans les professions hautement qualifiées par rapport à ceux ayant au moins un diplôme universitaire

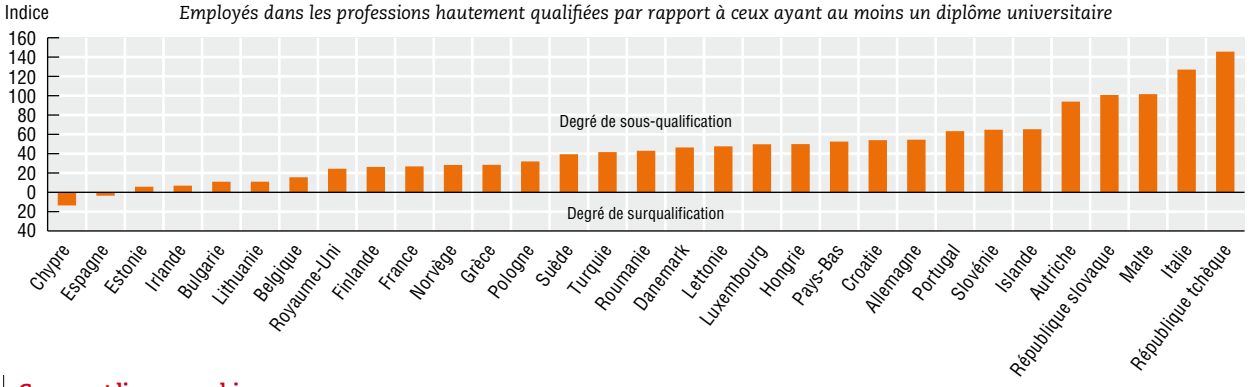

Comment lire ce graphique

En République slovaque, il y a deux fois plus (100 %) d'actifs hautement qualifiés classés comme tels au regard du poste qu'ils occupent et non par rapport à leur niveau d'instruction.

Source : OCDE, Base de données ANSKILL, décembre 2009.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/835373004272*

Écart en points de pourcentage des rémunérations annuelles brutes médianes entre les titulaires de doctorats employés en tant que chercheurs et les autres, 2006

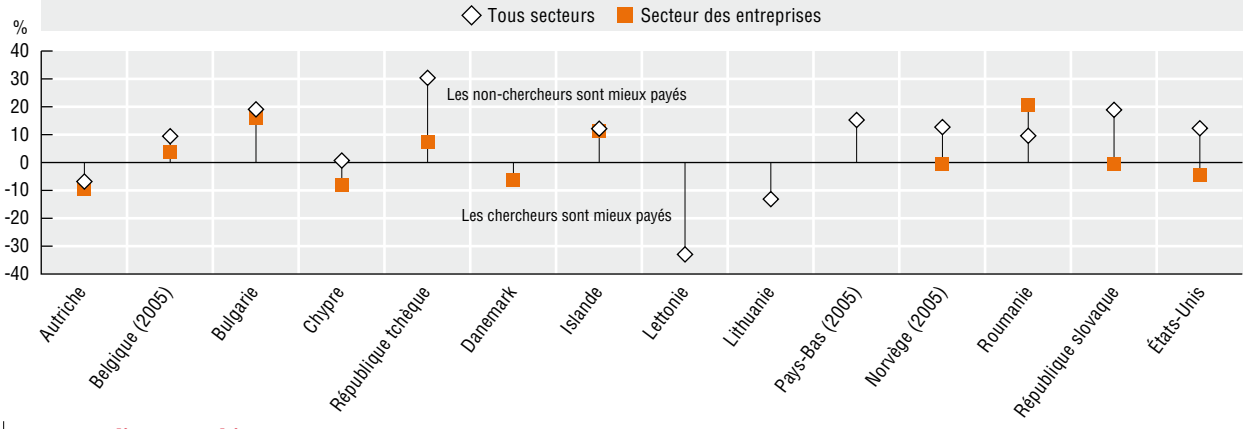

Comment lire ce graphique

Aux États-Unis, les titulaires de doctorat gagnent 12 % de plus lorsqu'ils n'occupent pas un poste de chercheur, sauf en entreprise, où ils gagnent 4 % de plus en tant que chercheurs.

Source : Collecte de données OCDE/ISU/Eurostat sur les CTD, 2009.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/835373004272*

Mesurabilité

Dès 1995, l'OCDE et Eurostat ont publié un *Manuel sur la mesure des ressources humaines consacrées à la S-T* (RHST), ou « Manuel de Canberra ». Les RHST sont mesurées suivant deux dimensions : les postes occupés (CITP2 et CITP3) et le niveau d'instruction (CITE5 et CITE6). À partir de cela, l'OCDE a construit une nouvelle base de données, ANSKILL, visant à ajouter une dimension « qualifications » au niveau sectoriel à la base de données pour l'analyse structurelle (STAN). Elle couvre actuellement les pays européens ainsi que l'Australie, le Canada, le Japon et les États-Unis. Les comparaisons achoppent essentiellement sur la ventilation par secteur d'activité.

À la nécessité d'étudier de plus près certains sous-groupes spécifiques répond le projet conjoint de l'OCDE, de l'Institut de statistique de l'UNESCO et d'Eurostat sur les carrières des titulaires de doctorat (CTD). Ce projet vise à mieux comprendre le marché du travail de ce groupe, leur cheminement de carrière et leur mobilité. On s'efforce également de mieux mesurer certains aspects particuliers des carrières des titulaires de doctorat, par exemple en améliorant les définitions et les méthodes de mesure de deux phénomènes nouveaux importants, les post-doctorats et les types de mobilité (par exemple, mobilité intersectorielle et mobilité internationale, en faisant la distinction entre première mobilité et mobilités multiples), avec l'aide d'instituts expérimentés (par exemple, l'*US National Science Foundation* dans le cas des post-doctorats). Ces améliorations s'appliqueront à la collecte de données 2010 sur les CTD.

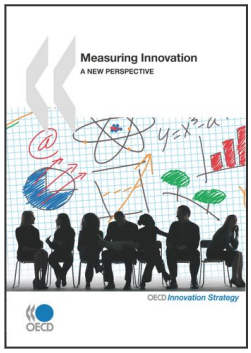

Extrait de :

Measuring Innovation

A New Perspective

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264059474-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « L'inadéquation des compétences », dans *Measuring Innovation : A New Perspective*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264084421-24-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.